Mamoudzou, le 10 mai 2012

A

Monsieur le Vice Recteur
97600 Mamoudzou

Monsieur le Vice Recteur,

Par la présente, le SNUipp Mayotte tient à vous exprimer officiellement son opposition au recrutement de professeur des écoles par la voie de l'ineat non compensé.

Le SNUipp Mayotte souhaite d'ailleurs un bilan mesuré rigoureux, objectif et très précis de l'impact quantitatif et qualitatif du recrutement des 120 professeurs des écoles par le même biais en 2009 et 2010.

Ce dispositif « bloque » les collègues recrutés localement dans leur souhait et démarche pour obtenir un exeat afin d'aller enseigner dans d'autres départements.

De plus, il crée une autre sous catégorie de professeurs des écoles et augmente les disparités entre les enseignants du premier degré qui exercent à Mayotte

Pour toutes ces raisons, le SNUipp Mayotte vous demande de revenir sur votre intention de recruter à Mayotte des professeurs des écoles par la voie de l'ineat non compensé.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice recteur, nos considérations distinguées.

Le secrétaire départemental du SNUipp Mayotte
Rivomalala RAKOTONDRAVELO

SNUipp976, Rue Sarahangué - 97600 - Mamoudzou
Tel/fax : 0269618978 – Courriel : snu976@snuipp.fr